
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 24 MAI 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Henri-Théobald Freund.

MESSIEURS ,

Par requête du 5 décembre 1839, le pétitionnaire, alors sergent au 6^e régiment d'infanterie belge, a demandé la naturalisation ordinaire.

Il résulte des renseignements émanés du Département de la Guerre que l'impétrant a été condamné, le 6 avril 1840, par le conseil de guerre de la Flandre occidentale, à la peine d'une année de brouette, après déchéance préalable du rang militaire, du chef de vol de chambrée.

Les autorités estiment qu'aucune suite ne doit être donnée à sa demande.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
